

caudale 23 mill. ; longueur de la coquille 11 mill. ; largeur 6 mill.

Plusieurs individus très bien conservés, recueillis en Assinie, par M. Alluaud, qui en a fait don au laboratoire de malacologie du Muséum.

Ce nouveau genre *Estria*, doit se rapprocher du genre *Aspidelus*, Morelet. Mais la présence d'un nucléus spiral très développé le distingue très nettement de ce genre chez qui le nucléus de la coquille à peine distinct ne présente pas trace de spire.

On ne peut mieux comparer la forme de la coquille du genre *Estria*, qu'à celle d'une Parmacelle, dont le nucléus spiral serait suivi d'une limacelle un peu plus convexe qu'elle ne l'est généralement.

M. THOMINOT fait la communication suivante :

*Description de trois espèces nouvelles d'Anolis et d'un
Amphisbæmien.*

Anolis Boulengerianus, nouv. esp.

Espèce très voisine de *A. nebulosus*, Wiegmann, mais en diffère par différents caractères dont les principaux sont : Plaques sur oculaires plus grandes, l'ouverture oriculaire et le tympan également plus grands.

Description. — Individu à écailles ventrales carénées. Tête forte, environ un tiers plus longue que large et deux fois aussi longue que haute, de forme pyramido-quadrangulaire, faiblement plus longue que le tibia et de même longueur que le fémur. Écailles du bout du nez variables, en partie carénées. Scutelles de la cavité frontale polygonale, lisses. Inter-orbitaires au nombre de cinq paires réunies entr'elles, séparées des sur-orbitaires par un rang de petits granules. Quatre sur-oculaires disposées transversalement, larges, la dernière est la plus petite ; ces plaques sont séparées des écailles de la carène sur-orbitaire par deux ou trois rangs de granules. Occipitale

cordiforme, plus large en avant qu'en arrière, entourée de trois rangées de squames plus fortes que celles de la partie postérieure de la nuque. Frénales sur cinq séries longitudinales. Canthus rostralis composé de six lamelles dont la cinquième et la sixième sont les plus longues. Trois oculaires carénées, la troisième plus développée. Neuf ou dix écailles labiales supérieures, huit à la mandibule inférieure. Sous-maxillaires en quatre séries, lozangiques, carénées. Gulaires à granulation plus petite que celle de la gorge. Tympan presque aussi haut que la nuchale. Un pli nuchal. Fanon commençant au niveau de la commissure des mâchoires, finissant au milieu de l'abdomen. Granulation du dos plus forte que celle des flancs. Membres antérieurs forts, recouverts en dessus d'écailles carénées; ces membres portés en arrière dépassent légèrement le pli de l'aîne, les membres postérieurs sont munis comme leurs congénères antérieurs de squames fortement carénées en dessus, et portés en avant, atteignent faiblement le bord antérieur de l'orbite; le dessus de ces membres présente une écaillure à carène. Pas de scutelles sexuelles à l'anus. Queue forte et carénée, plus longue que la tête et le corps réunis.

La coloration de nos individus est trop vague en rapport de leur séjour prolongé dans l'alcool; ils paraissent être d'un beau vert bronze pendant la vie, surmonté de bandes transversales sur le dos et sur les membres.

Cette espèce, représentée par trois spécimens, nous vient de Tehuantepec (Mexique), envoyée au Muséum d'Histoire naturelle par le Dr Sumichrast.

DIMENSIONS :

Longueur totale.....	0 ^{mm} 137
— de la tête.....	0 016
— du corps.....	0 044
— du fémur.....	0 016
— du tibia.....	0 015
— de la queue.....	0 093
Largeur de la tête.....	0 010

Paris, le 1^{er} avril 1887.

Anolis Bruneti, spec. n.

Spécimen ressemblant beaucoup à *A. Bouvieri*, Bocourt, mais il en diffère : 1° en ce que les plaques inter-orbitaires ne sont pas égales entr'elles ; 2° que ces squames sont au nombre de six ou huit paires ; 3° la tête proportionnée à la taille du sujet qui est grêle ; 4° que le fanon est peu développé.

Description. — Ecailles à ventrales lisses. Gulaires et squames recouvrant l'abdomen commençant à la fin du fanon et se prolongeant jusqu'au cloaque, un peu plus petites que celles comprises entre ces deux points. Tête élancée, sub-pyramidale, une fois et demie plus longue que large ; plus longue que le tibia. Huit ou neuf sur-oculaires de forme et de grandeur dissemblables, disposées sur deux rangées ; au milieu des six plus grandes, une petite écaille à quatre pans ; ces écailles sont séparées des inter-orbitaires par de petits granules polygonales. Inter-orbitaires divisées par deux séries de squames de forme diverse. Le nez est recouvert de plaques irrégulières, lisses, au milieu d'elles s'en trouve une plus grande, hexagonale, à la suite de laquelle existent trois autres scutelles, sur la région préfrontale, plus grandes que toutes celles qui les entourent, toutes ces pièces sont à six pans et également lisses. Six ou huit paires d'écailles inter-orbitaires irrégulières, dont la première paire est plus allongée que les suivantes. Canthus rostral formé de trois lamelles étroites, allongées, se terminant sur la partie médiane de la carène oculaire qui est granuleuse. Nuchale allongée, aiguë en avant, plus ou moins arrondie en arrière, une fois aussi longue que large, entourée d'écailles dissemblables, plus grandes en avant que celles qui sont situées postérieurement. Pas de pli nuchal. Ouverture oriculaire étant aussi haute que la nuchale est large. Cinq rangées de lamelles frénales, oblongues, lisses. Quatre sous-orbitaires, carénées. Huit labiales supérieures ; six à la mâchoire inférieure plus longues que leurs congénères de la mandibule supérieure. Sous-maxillaires en trois séries longitudinales,

fortes, ovoïdes. Fanon commençant au niveau du milieu de l'œil, se terminant à la fin du thorax. Dos et flancs à écaillage granuliforme, un peu plus petite sur et en avant du cou. Membre postérieur à écailles fortes sur les cuisses et à granules en dessous, porté en avant il atteint le bord postérieur de l'orbite. Le membre antérieur ramené en arrière atteint le pli de l'aîne. Pas de pores sexuels. Queue proportionnellement forte, comprimée, une fois deux tiers aussi longue que la tête et le corps réunis, à écailles fortement carénées, légèrement plus grandes en dessous qu'en dessus, divisée en vingt-huit ou trente verticilles ou segments.

Coloration. — La couleur générale, pendant la vie, paraît être d'un beau vert bronzé à reflets métalliques, surmonté de marbrures brunes plus ou moins larges sur l'étendue du dos et des flancs. Sur la queue il y a des anneaux teintés de brun plus foncé. Sur la crête des inter-orbitaires un trait noirâtre ; en arrière, sur la région occipitate, deux points de même couleur, et à partir de la nuque jusque sur les épaules deux lignes interrompues de marbrures également noires.

Ce joli petit Iguanien a été rapporté du Brésil, et donné par M. Brunet au Muséum d'histoire naturelle, à qui nous le dédions en souvenir de son voyage dans ces contrées.

DIMENSIONS :

Longueur totale.....	0 ^{mm} 130
— de la tête.....	0 013
Largeur de la tête.....	0 007
Longueur de la queue.....	0 082
— du tibia.....	0 009
— du fémur.....	0 012
— du tronc.....	0 035

Paris, le 20 avril 1887.

Anolis frontatus, spec. n.

Tête plus longue que le tibia, égale au fémur ; sa lar-

geur fait le tiers de sa longueur. Rostrale recouvrant légèrement le nez, lequel est garni d'écailles oblongues, fortement carénées, parsemées de petits pores qui leur donnent l'apparence rugueuse. Cavité préfrontale très prononcée, les plaques qui la recouvrent polygonales, en partie carénées. Six paires d'inter-orbitaires; la première paire est pentagonale, moitié aussi longue que la seconde qui a cinq pans irréguliers; les troisième et quatrième semblables entre elles ou à peu près; la cinquième et la sixième plus petites, en contact par les troisième et quatrième paires. Narines grandes, arrondies, séparées du rostre par un seul petit granule, limitées en arrière par deux ou trois séries de petits squames semblables à des grains. Canthus rostralis formé de quatre lamelles, la dernière est la plus grande. Cinq rangées de scutelles frénales allongées, rugueuses. Celles des rangs supérieurs inférieurs sont plus longues que celles des rangs médians. Quinze sur-oculaires, en partie pantagonales et carénées, limitées en arrière par de petits granules un peu plus grands que ceux des sus-oculaires desquels ils sont séparés par la continuité du canthus. Écailles postérieures de l'orbite plus fortes que celles qui sont entre celles-ci et les anter-oriculaires, qui sont elles-mêmes granuliformes. Un rang de neuf écailles, longues, pantagonales, au-dessus des squames labiales supérieures qui sont au nombre de huit. Huit plaques également à la mandibule inférieure. Quatre sous-oculaires, longues, carénées. Nuchale ovoïde, légèrement plus large en arrière qu'en avant, limitée antérieurement par des scutelles grandes, à cinq pans, en partie rugueuses; en arrière par des squames plates et arrondies. Elle est un peu plus haute que l'ouverture oriculaire n'est longue. Ouverture tympanique ovale horizontalement. Cinq rangées de sous-maxillaires hexagonales, lancéolées, carénées; celles des trois premiers rangs sont de beaucoup les plus fortes. Pas de pli dorso-nuchal. Écailles du cou granulenses. Les scutelles dorsales arrondies à leur extrémité, un peu imbriquées, carénées, plus grandes que celles des flancs qui sont plus petites et également munies d'une carène. La partie écailleuse de l'aine est granulense.

L'écaillure ventrale fortement carénée, à extrémité arrondie, imbriquée, disposée en dix-huit ou vingt séries longitudinales. Les gulaires sont des granules ovoïdes, lisses, ou très faiblement carénés. Membres courts, couverts de grandes écailles très carénées; le dessous garni de scutelles granuleuses, lisses et arrondies, l'anérieur, porté en arrière, n'atteint pas le pli de l'aine; le postérieur, dirigé en avant, joint le bord postérieur de l'orbite. Queue plus longue que la tête et le corps réunis, forte, carénée. Pas de lamelles sexuelles à l'anus, ni d'appendice gulaire.

Coloration. — Le fond de la teinle générale est brun clair pour le dos et les flancs. Sur le rostre, au niveau des narines, un peu en arrière, un trait fin en forme de V largement ouvert, rejoignant deux taches situées sur les côtés du rostre, se terminant en deux petits traits également noirs sous les gulaires. Sur les sus-oculaires, une barre de même couleur se répandant sur les joues en traversant l'orbite jusque sous la gorge; en arrière de celle-ci, sur l'extrémité des mêmes plaques, un trait noir en forme de fer à cheval très ouvert en avant, se terminant derrière la nuchale vers la naissance du cou, où il y a un petit espace brun jaunâtre qui divise pour ainsi dire cette forme de fer en deux parties. Sur le dos, dans sa longueur, il existe quatre points de couleur plus foncée; le premier placé sur le cou à la pointe d'une sorte de V se terminant vers chaque orbite; le second presque au niveau des coudes; le troisième sur la partie lombaire et le quatrième à la partie antérieure du bassin. Une ligne transverse de même couleur sur la naissance de la queue. A partir de l'orbite, au-dessus de l'ouverture oriculaire, une bande brune, longitudinale vient se perdre parmi les marbrures des flancs. Les membres antérieurs, postérieurs et la queue sont munis de ces maculatures. Les parties inférieures sont jaunes; le dessous de la queue est d'une teinte rose foncée avec des reflets métalliques.

Par la coloration, cette espèce pourrait être confondue avec le *A. capito* de Peters, mais nous pensons qu'elle se rapproche beaucoup plus de *A. microlepis* de Boulenger.

ger, quoiqu'elle en diffère : 1° par les sus-orbitaires qui sont beaucoup plus grandes ; 2° que les écailles supérieures de la tête sont aussi plus fortes ; 3° les scutelles gulaires non carénées et enfin par tous les caractères énoncés dans la présente description.

Cette jolie espèce a été rapportée du Darien par M. Viguiier, qui l'a donnée au Muséum en 1879.

DIMENSIONS :

Longueur totale.....	0 ^{mm} 165
— de la tête	0 018
— de la queue	0 100
— du tibia.....	0 014
— du tronc jusqu'à l'ouverture oriculaire.	0 047
Largeur de la tête.....	0 011

Paris, le 8 avril 1887.

Amphisbæna capensis, spec. nov.

Une rostrale plus large que haute, pointue en arrière, rentrant dans la suture des nasales. Deux nasales limitées en avant par les côtés concaves de la rostrale et postérieurement par les extrémités convexes des préfrontales. Deux préfrontales élargies en avant, plus étroites en arrière, deux fois aussi longues que leur largeur postérieure. Deux sur-oculaires bornées antérieurement par la nasale, en arrière par les frontales, en bas par la seconde labiale supérieure et derrière cette dernière par l'oculaire ; cette scutelle de forme lozangéiforme est enclavée par la deuxième et la troisième labiales supérieures ainsi que par les sur-oculaires et la pariétale. Deux frontales arrondies, plus larges en avant, droites à leur base ; celle de droite légèrement plus longue que sa parallèle de gauche. Deux grandes pariétales à cinq pans inégaux, celui qui touche l'oculaire arrondi. Deux post-frontales plus longues que larges, celle de gauche divisée. Deux post-pariétales à cinq pans limitées par les

pariétales en avant, à gauche par les post-frontales, à droite par la partie postérieure de la temporale, en arrière par les nuchales. Deux nuchales à cinq pans, plus hautes que larges, ayant une sorte de petit pore ou enfoncement à leur centre. Quatre labiales supérieures ; la première touche la nasale et est comme triangulaire ; la seconde forme une convexité vers la suture supérieure ; la troisième est un trapézoïde à forme irrégulière dont le grand côté est tourné postérieurement, enfin la quatrième située au-dessous de la temporale est étroite, carrée, allongée. Trois labiales inférieures, la première trapézoïdale ; la seconde pentagonale, son plus long côté situé en arrière ; la troisième très étroite, allongée, deux fois environ aussi longue que haute. Une mentale arrondie en avant, suivie d'une post-mentale pointue à sa partie postérieure dont ladite pointe est reçue dans une espèce de V que forment deux gulairettes étroites, lesquelles sont limitées par une grande sous-maxillaire lozangéiforme de chaque côté. Deux cent-dix anneaux environ entourent le corps dans toute son étendue et quarante-cinq à quarante-neuf sur la queue. On compte sur chaque anneau environ vingt-huit segments, dont seize pour le dessus du corps et quatorze en dessous ; les deux rangs médians de cette partie sont plus larges que leurs congénères latéraux.

Le dernier anneau du tronc touchant les plaques anales, et au-dessus de ces dites plaques, se compose de quatre segments irréguliers munis chacun d'un orifice ou pore à leur base. L'anale supérieure est composée de quatre lamelles dont les deux médianes sont étroites, les latérales triangulaires. L'anale inférieure se compose d'une plaque convexitigine à sa partie inférieure, garnie de chaque côté par quatre squames plus longues que larges.

Coloration. — La teinte générale est jaune rouille foncée sur la portion antérieure du corps sur lequel on remarque, de distance en distance, des taches plus foncées ; la partie postérieure est jaunâtre foncée. Le ventre est blanc.

Patrie. — Notre sujet vient du lac N'gami, d'où il a été

rapporté par feu le comte de Castelnau, consul de France au Cap à cette époque, et qui l'a donné au Muséum en 1877.

Ce spécimen, qui mesure 0 m. 160 mill., se rapproche de *Amphisbæna violacea* Peters, mais il en diffère par la première labiale supérieure plus grande chez notre animal, la postérieure de ces plaques plus petite. L'œil limité par la dernière et la seconde de ces scutelles, ainsi que par le nombre des anneaux, qui est beaucoup plus nombreux dans l'individu que nous décrivons.

Paris, le 27 avril 1887.

ERRATA

Page 9. Le tableau qui devait figurer à cette page a été rejeté à la page 28, par suite des exigences de la composition. D'où l'addition de cette phrase, même page, ligne 13 : On trouvera plus loin (page 28) un tableau synoptique des espèces d'*Heterolepis*, qui fait double emploi avec le précédent.

Page 151, lignes 6 et 7, au lieu de : compte, dans la section entièrement océanienne, *Campylotheca*, 2 ou 3 espèces aux Iles de la Société, 4 aux Iles....

Lire : compte 2 ou 3 espèces aux Iles de la Société, et dans la section entièrement océanienne *Campylotheca*, 4 aux Iles....

Page 154, ligne 12, à partir du bas, lire : les *feuilles calycinates*, au lieu de : *feuilles carpellaires*.
